





ANNEXE N°1 AU REGLEMENT DE SERVICE du SPANC

REDEVANCES APPLICABLES AUX MISSIONS DU SPANC AU 01 JANVIER 2019

REDEVANCES	MONTANTS EN EURO
Contrôle de conception	100
Contrôle de bonne exécution	150
Contrôle de bon fonctionnement	100
Contrôle diagnostic	100
Contrôle des ventes d'immeubles	150
Contrôle des rejets	300
Contrôle de bon fonctionnement dans	100
l'Aire d'Alimentation des Captages	
Relance à terme d'échéance	150
Relance vente	150
Relance contrôle diagnostic ou de bon	150
fonctionnement	